

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2019 - (N° 1490)

AMENDEMENT

N ° CF162

présenté par

M. Dive, M. Viala, M. Jean-Pierre Vigier, Mme Beauvais, M. Saddier, Mme Bazin-Malgras,
M. Bazin, M. Viry, M. Aubert, M. Door et M. Straumann

ARTICLE 56

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.